

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: +251-115- 517 700 Fax: +251-115- 517844 / 5182523

Website: www.au.int

SC22350 – 64/15/15

CONSEIL EXECUTIF

Trente-troisième session ordinaire

25 - 29 juin 2018

Nouakchott (Mauritanie)

EX.CL/1082(XXXIII) Rev.1

Original: anglais

RAPPORT SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

RAPPORT SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

INTRODUCTION

1. Le présent rapport donne un aperçu exhaustif de la situation humanitaire sur le continent née des conflits armés, de la sécheresse, des catastrophes naturelles et des effets du changement climatique. Il met en exergue les tendances en matière de déplacement interne et d'afflux de réfugiés, de besoins cruciaux des populations sinistrées et de recherche de solutions durables. Le rapport décrit par ailleurs les activités de la Commission au cours de la période allant de janvier à juillet 2018 pour s'attaquer aux causes profondes des situations et crises humanitaires persistantes, aider à la formulation de solutions durables et apporter aux États membres l'assistance dont ils ont besoin. Le rapport met en relief les activités entreprises pour la mise en œuvre de la décision de la conférence de désigner l'année 2019 comme l'année des réfugiés, des déplacés internes et des rapatriés, et d'apporter une solution durable à leur situation.

2. Les informations contenues dans le rapport sont issues des contributions des États membres de l'Union africaine, des organes de l'UA, des communautés économiques régionales et des agences humanitaires des Nations Unies.

APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

3. La situation humanitaire du continent en 2018 est le fait de facteurs structurels à savoir les conflits, l'instabilité politique, l'insécurité, les catastrophes naturelles, le terrorisme, l'extrémisme violent, l'accès limité aux ressources ainsi que le déficit de la bonne gouvernance et la démocratisation. Au cours de la période considérée, les effets des conflits non résolus, de la catastrophe à évolution lente causée par l'infestation des légionnaires bertha d'automne, des catastrophes naturelles, du changement climatique et de l'épidémie d'Ebola ont touché de vastes populations dans de nombreuses régions du continent. Dans certaines régions, les faibles saisons de pluies consécutives ont fragilisé les capacités de survie des populations, notamment celles vivant dans les zones frontalières. Les populations notamment parmi les jeunes, qui ont pris le chemin de l'exode à la recherche d'une vie meilleure, effectuant des trajets migratoires souvent périlleux. Les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), les migrants et les rapatriés se retrouvent souvent dans des situations précaires et ont, par conséquent, besoin de protection.

4. Les situations de crise persistantes ont entamé la capacité d'endurance des populations sinistrées ainsi que celle des communautés d'accueil. Les lourdes mesures de sécurité, notamment dans les zones frontalières a restreint l'accès à la terre et aux ressources et la liberté de mouvement des pasteurs, des pêcheurs et des commerçants. Dans les nombreuses régions où ils opèrent, les groupes terroristes ont poursuivi leurs attaques contre des acteurs humanitaires, des gardiens de la paix, des camps de réfugiés et des PDI. Ce phénomène impose des restrictions et limite l'accès aux services humanitaires.

5. La majorité des pays africains accueillant les réfugiés endossent une énorme responsabilité et continuent de faire preuve d'une solidarité exemplaire à l'égard des réfugiés. Ainsi, plusieurs États membres de l'Union africaine ont mis en place des politiques progressistes dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d'intervention global pour les Réfugiés (CRRF). Ces politiques prévoient des possibilités d'intégration sociale des réfugiés dans des programmes et plans nationaux aussi la perspective d'un accord universel, international et de vaste portée sur les réfugiés et sur la migration laisse-t-elle entrevoir des possibilités de soutien à des solutions durables.

Il y a lieu de noter que des groupes africains participent assidument et régulièrement aux négociations sur les deux conventions à New York et à Genève avec le soutien de la Commission qui est favorable à ces initiatives

6. Dans le même temps, des retours de réfugiés et de personnes déplacées ont été enregistrés dans des pays en proie à des conflits actifs. En Libye, les efforts du Groupe de Travail tripartite ont porté leurs fruits puisqu'un grand nombre de retours de réfugiés et de rapatriés a été enregistré depuis son entrée en fonction. En outre, la menace d'Israël d'expulser et de détenir des milliers d'Africains, notamment Érythréens et Soudanais a rendu nombre d'entre eux vulnérables créant ainsi d'importants besoins de protection.

ANALYSE RÉGIONALE

RÉGION D'AFRIQUE DU NORD

Libye

7. La Libye continue à être aux prises avec une crise économique, sécuritaire et politique persistante qui a eu des effets dévastateurs sur les moyens de subsistance de nombre de ses ressortissants, déplaçant des centaines de civils et mettant en péril les migrants et les réfugiés provenant d'autres parties de l'Afrique. La grave situation humanitaire qui règne en Libye est exacerbée par les administrations rivales, et la rareté des services sociaux ouverts aux Libyens¹.

8. Les humanitaires ont également enregistré ² quelque 217 000 personnes déplacées dans le pays et 51 527 demandeurs d'asile et réfugiés. Une mission conjointe de haut niveau menée en février 2018 a révélé que de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile sont en détention³. Des cas d'attaques contre des acteurs humanitaires ont été signalés dans maints endroits. Des munitions non encore explosées (UXO) ont été

¹ Libye, Plan de Réponse humanitaire

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2018_hrp_libya_0.pdf

² Situation de la Libye et du Niger, HCR avril 2018.

³ Communiqué de presse conjoint. Mission de haut niveau de l'UA, de l'UE et de l'ONU se rend à Tripoli pour renforcer la coopération sur les questions de migration et de protection en Libye, 23 février 2019.

signalées dans 9 mantikas⁴ (régions) sur 22. Un tableau matriciel de suivi des personnes déplacées de l'OIM établit le nombre de migrants à 700 000 en Libye. Selon le HCR et l'OIM, le nombre de personnes qui traversent la Méditerranée a considérablement diminué au cours des derniers mois⁵. Au cours des trois premiers mois de 2018, le nombre d'arrivées de migrants a baissé de 74% par rapport à la même période l'année dernière.

9. La Libye a recensé le retour de 278 000 déplacés internes dans leurs régions d'origine. L'Union africaine met tout en œuvre, avec ses partenaires de l'ONU et de l'UE pour venir en aide aux réfugiés vulnérables et migrants en détresse. Grâce à son rôle global de facilitateur, le groupe de travail de l'UA sur la Libye a facilité le retour volontaire de quelque 15.000 migrants dans leurs pays d'origine. Grâce à la générosité et à la solidarité du Gouvernement du Niger, 1342 réfugiés ont également été évacués vers des centres d'accueil dans ce pays. Cependant, les pays qui ont promis de favoriser la réinstallation de réfugiés dans des pays tiers n'ont toujours pas honoré leurs engagements.

10. Dans l'ensemble, il convient de reconnaître et de louer les efforts jusqu'ici déployés par le Gouvernement libyen y compris sa collaboration avec la Commission pour résoudre le problème des migrants africains bloqués. Par ailleurs, la Commission apprécie les efforts de la Libye pour contrôler et fermer 'les centres de détention' sous sa supervision et encourage les autorités à poursuivre leurs engagements.

République algérienne démocratique et populaire

11. La situation difficile des populations de la République arabe sahraouie démocratique en République algérienne démocratique et populaire perdure. Actuellement, plus de 173 600 réfugiés Sahraouis vivaient dans 5 camps de réfugiés : Laayoune, Dakhla, Smara, Boujdour et Ausered⁶ au 31 décembre 2017 selon le HCR.

12. Les réfugiés sahraouis vivent depuis plus de 40 ans dans des conditions extrêmement difficiles dans le désert du sud-ouest Algérien et dépendent de l'assistance humanitaire dispensée par le Gouvernement algérien et les agences des Nations Unies. Il est fort utile que les conclusions du HCR soient à l'avenir l'outil à utiliser pour déterminer l'aide à dispenser à la population réfugiée sahraouie.

13. Au vu de ce qui précède, l'Union africaine appelle la communauté internationale à contribuer à l'amélioration des conditions extrêmement difficiles dans lesquelles vit cette population.

⁴ Service d'Action des Mines de l'ONU (UNMAS) Libye septembre 2017

⁵Expéditions désespérées, janvier-mars 2018, HCR, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/63039>

⁶ Croissant-Rouge Sahraoui, janvier 2018

REGION DE L'AFRIQUE CENTRALE

Burundi

14. La crise politique au Burundi a provoqué d'importants déplacements internes et transfrontaliers. En mars 2018, 431 632 Burundais ont cherché refuge à l'extérieur de leur pays⁷. Les États voisins du Burundi continuent de faire preuve d'une solidarité exemplaire à l'égard de ces derniers. La Tanzanie a accueilli le plus grand nombre d'entre eux, soit 254 000 réfugiés, tandis le Rwanda, la République démocratique du Congo et l'Ouganda ont accueilli 89 000, 44 000 et 40 000 réfugiés Burundais, respectivement. De plus petits nombres de réfugiés ont également fui vers le Kenya, la Zambie, le Mozambique, le Malawi et l'Afrique du Sud.⁸ Néanmoins, il convient de noter qu'un nombre appréciable de réfugiés burundais sont récemment retournés dans leur pays.

15. La réponse humanitaire au Burundi est gravement sous-financée. Selon le Bureau de Coordination des Affaires humanitaires (BCAH), seuls 3,2 millions (2,3%) ont été versés⁹ sur les 141,8 millions d'USD demandés par les acteurs humanitaires. Le Gouvernement burundais continue de s'opposer à la projection, du nombre de Burundais ayant besoin d'assistance.

République centrafricaine

16. Les violents affrontements en République centrafricaine ont poussé des centaines de milliers de civils centrafricains à se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de leur pays¹⁰. Dans certaines régions, la sécurité s'est encore détériorée suite aux attaques lancées par les groupes armés, notamment contre des acteurs humanitaires. Selon le HCR, 568 752 réfugiés centrafricains ont fui vers le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Tchad et la République du Congo.¹¹ Le nombre des personnes déplacées dans le pays¹² s'élève actuellement à 687 398 personnes.

17. La Commission de l'Union africaine est, par le biais de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA et la Mission de l'Union africaine pour la RCA (MISAC), totalement investie dans l'effort visant à encourager le gouvernement et les parties au conflit à mettre en œuvre le processus de paix et le programme de Relèvement. Malgré les efforts louables déployés par le gouvernement et ses partenaires, les interventions humanitaires restent cruellement sous-financées. Prenant en compte la Conférence des donateurs de Bruxelles sur la RCA de novembre 2016 et celle tenue en février 2017 dans le cadre de la Solidarité africaine avec la RCA, la Commission exhorte tous les donateurs

⁷ Situation Burundi, HCR, <http://www.unhcr.org/burundi-situatio.html>

⁸ <http://www.unhcr.org/afr/news/briefing/2018/2/5a79676a4/burundi-risks-becoming-forgotten-refugee-crisis-support.html>

⁹ Burundi, Bulletin humanitaire, BCAH <http://www.unocha.org/burundi>.

¹⁰ Situation Burundi, HCR, <http://www.unhcr.org/burundi-situatio.html>

¹¹ [HCR Rapport](http://data2.unhcr.org/fr/situations/car) de situation République centrafricaine <http://data2.unhcr.org/fr/situations/car>

¹² CAR Emergency Dashboard, March 2018, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CAR_Dashboard%20EXT_MAR_2018%20.pdf

à honorer leurs engagements à l'égard du Gouvernement centrafricain, notamment en finançant le plan national de relèvement et de consolidation de la paix (PRCP) en RCA.

République démocratique du Congo

18. La République démocratique du Congo continue à être confrontée à une crise humanitaire multidimensionnelle due essentiellement aux conflits, la maladie à virus Ebola et les catastrophes naturelles. Le pays arrive en tête du tableau matriciel des personnes déplacées en Afrique. A la fin de 2017, le pays comptait 4,5 millions de déplacés internes. De violents affrontements entre les factions Mayi-Mayi et les forces armées de la RDC entre le 12 et le 19 mars 2018 ont provoqué le déplacement de plus de 30 000 personnes.¹³ Au cours du même mois, des affrontements ont opposé des groupes armés aux FARDC près de Katindia. Par ailleurs, quelque 14 000 personnes ont également été déplacées en mars en raison de fortes pluies à Bukama. De nombreuses personnes déplacées se sont retrouvées dehors tandis que d'autres ont été reçus par des familles d'accueil¹⁴. De fortes pluies ont conduit à un déplacement de population au Sud-Kivu. Cependant, alors que la situation s'est détériorée dans certaines régions, l'amélioration de la sécurité dans d'autres régions a encouragé quelque 14 000 personnes déplacées à retourner chez elles dans le sud-est de Kipese entre le mois de février et mars 2018¹⁵

19. Les partenaires internationaux de la RDC ont organisé une conférence des donateurs le 11 avril 2018 à Genève, en Suisse. Évoquant un manque de coordination et contestant le nombre estimé des personnes nécessitant de l'aide, le Gouvernement congolais a refusé d'y participer.

La Commission de l'UA a toujours exhorté les partenaires internationaux à travailler avec les États membres concernés pour coordonner l'assistance humanitaire sur leur territoire conformément au droit international et aux instruments juridiques de l'Union africaine.

20. Le 8 mai 2018, le Ministère de la Santé de la RDC a déclaré le déclenchement d'une épidémie du virus Ebola dans la zone de santé de Bikoro, province de l'Équateur. Il s'agit de la neuvième épidémie du virus Ebola au cours des quatre dernières décennies en RDC dont la plus récente remonte à mai 2017. Selon les chiffres de la RDC, il y a eu 58 cas d'Ebola qui ont provoqué 27 décès. Le Centre africain de prévention et de contrôle des maladies a déployé 25 épidémiologistes, experts de laboratoire, et anthropologues pour aider le gouvernement dans les efforts qu'il a consentis pour contrôler l'épidémie

REGION EST ET CORNE DE L'AFRIQUE

Éthiopie

21. Selon la matrice de suivi des déplacements (MSD) publiée en mars 2018 par l'OIM en collaboration avec la Commission nationale éthiopienne de gestion des risques de

¹³ BCAH, 29 Mars 2018.

¹⁴ BCAH, 29 Mars 2018.

¹⁵ BCAH, 29 Mars 2018.

catastrophes, 1 216, 793 Éthiopiens ont été déplacés par les conflits de faible intensité. Au cours des mois récents des frictions intercommunautaires sont apparues dans les régions Somali et Oromo d'Éthiopie. Le 10 mars 2018, de violents affrontements ont opposé l'armée aux manifestants et se sont soldés par la mort de civils et le déplacement d'un grand nombre de personnes. Cela a poussé plus de 10 000 civils à fuir vers le Kenya en mars 2018¹⁶. Cependant, environ 3000 personnes affectées sont depuis lors retournées volontairement. Il est tout aussi important de noter que le Gouvernement d'Éthiopie a pris des mesures pour réconcilier les communautés affectées, et cette situation a, de manière significative, ramené la paix souhaitée et a abouti à la réinstallation des personnes déplacées.

22. Le Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien a élu Dr Abiyeh Ahmed comme son président. Les récents développements politiques dans le pays ont suscité l'espoir qu'une nouvelle impulsion soit donnée à la réconciliation, l'ouverture politique et l'amélioration de la réponse humanitaire effective.

Kenya

23. Il est important de reconnaître que le Kenya a toujours fait montre d'une solidarité à toute épreuve à l'égard des réfugiés. Les chocs climatiques, les conflits, l'insécurité et l'instabilité politique continuent d'augmenter les besoins en aide humanitaire dans la Corne de l'Afrique. Au 29 février 2018¹⁷, le Kenya abritait 483 597 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de Somalie, du Soudan du Sud, de la République Démocratique du Congo et d'Éthiopie. La plupart de ces réfugiés sont dans le centre d'accueil de Dadaab, Kakuma et Nairobi. Sur les 483 597 réfugiés et demandeurs d'asile, 276 899 sont des citoyens somaliens qui ont cherché refuge au Kenya à cause de la sécheresse, de la famine et des conflits implacables qui sévissent dans le sud de la Somalie¹⁸

24. En mars 2018, le Kenya a connu un afflux de 10 557 demandeurs d'asile éthiopiens qui ont fui vers Moyale, dans le nord du Kenya pour échapper aux troubles politiques et aux opérations de sécurité menées en Éthiopie. Quatre-vingts (80) pour cent des civils/réfugiés demandeurs d'asile étaient des femmes, y compris des femmes enceintes. Il y avait parmi ces réfugiés 1500 enfants de moins de cinq ans¹⁹. Le HCR a signalé que plus de 3 000 de ces demandeurs d'asile sont rentrés volontairement chez eux depuis l'élection du nouveau Premier Ministre en Éthiopie.

25. Le déplacement interne de populations au Kenya est aussi dû aux inondations et à la mauvaise saison des pluies, qui ont eu un effet préjudiciable sur les capacités et les cultures des communautés agropastorales. Le Kenya a connu un afflux de migrations internes et transfrontalières typiques du fait du changement climatique et de la

¹⁶ Des milliers fuient vers le Kenya pour échapper à la violence en Éthiopie, 28 mars 2018.

¹⁷ <http://www.unhcr.org/ke/wp-content/uploads/sites/2/2018/03/KENYA-Statistics-Package-February-2018-1.pdf>

¹⁸ <http://www.unhcr.org/ke/wp-content/uploads/sites/2/2018/03/Kenya-Infographics-February-2018.pdf>

¹⁹ <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNICEF%20Kenya%20Humanitarian%20Situation%20Report%20-%20March%202018.pdf>

sécheresse cyclique dans le nord du pays. 40 000 Kenyans ont été déplacés à cause de la sécheresse et de l'insécurité alimentaire.²⁰ 244 400 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et plus de 80 personnes ont été tuées lors des récentes inondations qui ont également touché d'autres parties de l'Afrique de l'Est²¹.

Tanzanie

26. La Tanzanie reste le pays qui abrite le plus grand nombre de réfugiés burundais dans la région, les femmes et les enfants représentant 78% de la population réfugiée totale.²² Au 21 mars 2018, on estimait à 251 375 le nombre de réfugiés, essentiellement burundais²³, qui avait commencé à fuir les troubles politiques en 2015. Au 31 janvier 2018, 13 868 réfugiés burundais avaient été rapatriés²⁴. Par ailleurs, la Tanzanie avait eu un afflux de réfugiés congolais fuyant le recrutement forcé, la violence directe et autres exactions exercés par des groupes armés à la faveur des tensions politiques que connaissait le pays. La Tanzanie est confrontée à une grave crise humanitaire due à l'instabilité de la RDC et du Burundi. Le Gouvernement tanzanien et de nombreuses organisations humanitaires ont joué un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile aux services humanitaires.

27. Cinquante-huit pour cent (58%) des réfugiés accueillis en Tanzanie sont des enfants dont 6,4% sont non accompagnés ou séparés, âgés de moins de 18 ans. Six pour cent (6%) des réfugiés ont besoin d'une aide supplémentaire en raison de besoins particuliers²⁵. Plus de 364 276 personnes nécessitent une aide humanitaire en Tanzanie²⁶

²⁰ Plus de 20 000 personnes ont été déplacées par la sécheresse dans les comtés de Garissa et Turkana au Kenya entre le 1er janvier et le 31 mars. Cinq mille personnes ont fui la violence liée au vol de bétail dans le comté de Baringo au cours de la même période, et plus de 30 000 Kenyans avec leur bétail ont émigré en Ouganda à la recherche d'eau et de pâturages. Une centaine de personnes qui avaient reçu l'appui du HCR pour retourner en Somalie sont arrivées au camp de Dadaab au Kenya en mars (BCAH 31 mars 2017).

<https://reliefweb.int/report/world/internal-displacement-update-issue-14-22-march-5-april-2017>

²¹ Mise à jour flash #2 BCAH, Inondations au Kenya, 3 mai 2018, <https://reliefweb.int/report/kenya/ocha-flash-update-2-floods-kenya-03-may-2018>

²² <http://www.unhcr.org/news/press/2017/8/599555014/unhcr-tanzania-outline-next-steps-address-refugee-situation.html>

²³ <https://data2.unhcr.org/en/situations/burundi>;
<http://www.unhcr.org/news/briefing/2018/2/5a79676a4/burundi-risks-becoming-forgotten-refugee-crisis-support.html>

²⁴ <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/62996.pdf>;
<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/VolRep%20of%20Burundian%20Refugees%20from%20Tanzania%20to%20Burundi%20-%20February%202018.pdf>

²⁵ <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/61371> (57)

²⁶ <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/60116.pdf>

Somalie

28. La Somalie est aux prises avec une crise humanitaire qui perdure depuis des décennies, principalement en raison du conflit en cours, des catastrophes naturelles et de la crise économique. Le groupe terroriste Al Shabaab a attaqué impudemment des civils et des troupes de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Les attentats terroristes du 14 octobre 2017 ont visé des civils à Mogadiscio tuant plus de 500 personnes. D'autres attaques ont été perpétrées par ce même groupe le 23 février 2018 et le 1^{er} avril 2018.

29. La crise humanitaire a provoqué à la fois des déplacements internes et des déplacements transfrontaliers de population vers d'autres pays. Selon le HCR, le nombre de Somaliens réfugiés dans d'autres pays a atteint 875 939 personnes au 31 janvier 2018, ce qui témoigne une fois de plus de la grande solidarité des pays africains envers les réfugiés. Le Kenya abrite le plus grand nombre de ces réfugiés somaliens soit 35,8%, suivi du Yémen avec plus de 29,2% et enfin l'Éthiopie avec 29%. La mise à jour effectuée le 31 mars 2018 estime le nombre de réfugiés enregistrés en Somalie à 15 259 personnes, dont 14 885 demandeurs d'asile. On estime le nombre de déplacés internes à 2,1 millions de personnes. Le pays comptait 1 287 000 personnes nouvellement déplacées en 2017²⁷

30. La Somalie a fait des progrès appréciables depuis l'élection du président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo le 8 février 2017. Les autorités somaliennes ont avec l'aide des organisations non gouvernementales et des partenaires au développement dispensé de l'aide aux populations vulnérables, les approvisionnant en eau potable, développant leurs capacités et leur endurance, soutenant les communautés rurales et organisant également des campagnes de vaccination. L'Union africaine joue un rôle crucial en Somalie où l'AMISOM assure la sécurité des civils et des institutions gouvernementales et où elle a mis en place un programme de renforcement des capacités des institutions gouvernementales fort apprécié.

Soudan

31. Le Soudan fait face à une crise humanitaire depuis des années à cause notamment de conflits internes persistants qui continuent de sévir dans des parties du Darfour, du Kordofan et du Nil Bleu. Ces conflits qui ont baissé d'intensité en particulier dans le Darfour, ont provoqué de très importants déplacements de populations. En décembre 2017, le pays comptait 2 072 000 PDI²⁸. Le conflit au Soudan du Sud a également forcé des milliers de réfugiés sud-soudanais à passer la frontière pour gagner le Soudan en quête d'assistance.

32. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) se basant sur une mise à jour du 18 mars 2018 a estimé le nombre de réfugiés au Soudan à au moins

²⁷ Rapport mondial sur le Déplacement interne mai 2018, p.17.

²⁸ Rapport mondial sur le déplacement interne, Mai 2018, p. 17

767 992 personnes. Pour sa part, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) a avancé des chiffres alarmants faisant état du déplacement interne d'une population d'environ 2,2 millions de personnes en 2018. Le gouvernement assure la coordination entre les organisations internationales notamment le HCR, OIM, le BCAH et entretient des relations directes avec les ONG nationales dont il coordonne les activités et qu'il informe sur les mouvements internationaux, la population et les points vulnérables des communautés.

Soudan du Sud

33. Le conflit au Soudan du Sud qui entame sa cinquième année est à l'origine de l'une des pires crises humanitaires connues par le continent. En plus des conflits à longue durée lesquels ont suscité des besoins humanitaires record, les civils sont également soumis à un cycle d'insécurité alimentaire et de menace de famine créée par l'action humaine, qui va s'aggravant. Selon le Bureau de l'ONU pour la Coordination de l'Aide Alimentaire (BCAH), plus de deux tiers de la population sont confrontés à un risque croissant de famine²⁹. Il y a 1, 899,000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont beaucoup ont été déplacées à plusieurs reprises³⁰. Nombre d'entre eux se trouvent dans des camps de protection des civils des Nations Unies à circulation restreinte. On estime que plus de 80% des personnes déplacées sont des femmes et des enfants. Le pays a également connu des attaques contre des travailleurs humanitaires, un niveau particulièrement élevé de violence sexuelle contre les personnes déplacées et un accès limité de ceux-ci aux services sociaux de l'État.

34. Il est intéressant de souligner le fait qu'environ un tiers de la population est en déplacement forcé, soit en tant que réfugiés ou en déplacement interne. En effet, l'Ouganda abrite actuellement environ 900.000 sud-soudanais tandis que l'Éthiopie et le Kenya accueillent un nombre important de réfugiés du pays. Malgré les immenses défis et problèmes auxquels il est confronté, le Soudan du Sud accueille également des réfugiés. Selon le HCR, le Sud du Soudan abrite 276, 900 réfugiés soudanais³¹. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) travaille en concertation avec l'Union africaine et les Nations Unies pour relancer le processus de paix, mais celui-ci n'a pas débouché sur des résultats concrets de paix et de réconciliation.

RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Burkina Faso

35. Le Burkina Faso abrite des réfugiés venus du Mali (23 874 personnes), de la République centrafricaine (211), du Tchad (82) du Rwanda (24) du Congo (27) du Burundi (31) de la République démocratique du Congo (33) du Togo (14) et d'autres pays

²⁹ Bulletin de la situation humanitaire au Soudan du Sud, Mars 2018, <https://reliefweb.int/report/south-sudan/south-sudan-humanitarian-bulletin-issue-03-23-march-2018>

³⁰ Rapport mondial sur le Déplacement interne mai 2018, IDMC, p. 9 6

³¹ Opération mondiale du HCR http://reporting.unhcr.org/node/2553#_ga=2.257254990.430860922.1525015207-589326944.1524832189

(14). Le nombre total des réfugiés au Burkina Faso s'élève à 24 310 personnes³². Le Burkina Faso devient de plus en plus un pays de transit et d'asile pour les flux migratoires mixtes en raison des menaces multiples qui pèsent sur la région. Selon le CICR, 15 000 citoyens burkinabés sont des déplacés internes dans la province du Soum, tandis que 3 000 citoyens burkinabés ont traversé la frontière en quête de refuge au Mali voisin³³. Pour leur part, les réfugiés maliens continuent de s'installer au Burkina Faso venant essentiellement de la province de Loroum.

36. Les autorités burkinabés offrent l'asile aux réfugiés résidant dans la région du Sahel ainsi qu'à ceux nécessitant une protection internationale en collaboration avec le HCR. En coordination avec le HCR, le gouvernement prépare la réinstallation d'environ 9 000 réfugiés vivant hors les camps de Goudoubo et de Mentao qui offrent protection et accès à des services sociaux élémentaires. Le gouvernement travaille en concertation avec le HCR pour la mise en œuvre d'un plan d'action national visant à éradiquer l'apatridie d'ici 2024.

Niger

37. Le contexte humanitaire du Niger est marqué par la fréquence et la récurrence de l'insécurité alimentaire, des déplacements forcés de population, des épidémies et des catastrophes frappant des populations vivant dans un état de dénuement total et de vulnérabilité.

38. Le Niger est situé en Afrique de l'Ouest dans une zone géopolitique sensible. Il relie le désert du Sahara au Sahel et à l'Afrique centrale. Le pays s'est transformé en un important centre de mouvements migratoires vers l'Algérie, la Libye et les rives de la Méditerranée pour la traversée en Europe. En mars 2018, le nombre de réfugiés qui se trouvaient au Niger était de 166 232 personnes originaires principalement du Mali, du Nigéria et du Tchad.³⁴

39. Le Niger accueille des réfugiés maliens depuis le début de la crise en 2012 et continue d'accueillir de nouveaux arrivants malgré la signature d'un accord de paix en 2015 à Alger. La majorité des réfugiés maliens se trouvent dans trois camps dans la région de Tillabéry. Une partie d'entre eux se trouvent dans une zone d'accueil de réfugiés dans la région de Tahoua et dans des centres urbains à Niamey et Ayorou. Il y a actuellement 57 327 réfugiés maliens au Niger³⁵

40. La région de Diffa dans l'extrême Est du pays est la partie la plus touchée par les attaques de Boko Haram autour du bassin du lac Tchad. La région accueille des réfugiés depuis 2013, année au cours de laquelle la violence de Boko Haram s'était intensifiée

³² <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20Operational%20Update%20Burkina%20Faso%20-%20December%202017%20-%20February%202018.pdf>

³³ ibid

³⁴ Situation Niger-Mali , HCR, 30 Avril 2018, <https://data2.unhcr.org/en/country/ner>.

³⁵ Ibid.

dans les régions du Nord-Est du Nigeria. En 2015, les attaques au Nigeria se sont étendues au Niger. Il y a actuellement plus de 250 000 personnes déplacées dans la région, dont 108 470 réfugiés nigériens, déplacés internes et rapatriés. Le HCR y gère un camp officiel qui accueille moins de 12 000 réfugiés. Certains réfugiés choisissent de demeurer dans des sites spontanés ou parmi les membres de la communauté.

41. Dans ce contexte, les partenaires stratégiques de développement du Niger doivent accorder une attention particulière aux cadres stratégiques nationaux existants pour mobiliser les ressources nécessaires qui permettraient aux autorités d'arracher le pays à sa vulnérabilité en s'attaquant à ses racines.

42. Quelque 300 000 migrants traversent le Niger chaque année. Le HCR estime que jusqu'à 30% de ces personnes pourraient être des demandeurs d'asile potentiels nécessitant une protection internationale. Ainsi, les autorités nigériennes travaillent en étroite collaboration avec le HCR pour améliorer les procédures de détermination du statut de réfugié dans le pays et identifier les demandeurs d'asile potentiels.

Nigeria

43. La situation sécuritaire demeure tendue dans le Nord-Est du Nigeria suite aux attaques de Boko Haram pendant que les opérations anti-insurrectionnelles de l'armée nigérienne enregistrent des victoires importantes. La précarité de cette situation continue de constituer une menace dans la région du bassin du Lac Tchad. Quelque 1,7 million de personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays en raison des facteurs économiques, sociaux, et environnementaux³⁶. Cependant, le Gouvernement fédéral du Nigeria, par son plan exhaustif de secours humanitaire a mis en place un important mécanisme de prise en charge face à la crise humanitaire. Plus de 203 000 réfugiés nigériens sont en quête d'asile au Cameroun, au Niger et au Tchad. L'armée nigérienne s'est efforcée de reprendre le contrôle du Nord-Est du pays. Cependant, les civils au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger subissent toujours des violations des droits de l'homme dans la région, causant des vagues de déplacement de populations déjà vulnérables.

44. Les pays du bassin du lac Tchad ont été considérablement touchés par le manque d'eau, un facteur clé de déplacement. Pas moins de 20 millions de Nigériens, Camerounais, Tchadiens et Nigériens dépendent du lac Tchad, de l'agriculture pastorale et de la pêche pour leur subsistance. Cependant, le rétrécissement du bassin de plus de 90% en raison de la hausse des températures et de changements climatiques dangereux, a exposé ses populations à l'insécurité alimentaire, ce qui a inversement laissé les populations exposées aux insurrections de Boko Haram. Cette situation a contribué davantage³⁷ aux déplacements à l'échelle régionale. La crise est aggravée par le problème de sécurité alimentaire et les risques pris par les personnes déplacées, ce qui exacerbe davantage la détérioration de la situation sécuritaire et la fragilité socio-économique.

³⁶ Rapport mondial sur le déplacement interne

³⁷ *ibid*

Mali

45. Le Mali continue de faire face à une situation sécuritaire instable, caractérisée par des attaques intenses de djihadistes, particulièrement dans le nord et le centre. En fait le pays fait face à des menaces grandissantes de terrorisme, à la criminalité des groupes armés et les tensions intercommunautaires. Au 31 décembre 2017, quelques 526 505 personnes vivent dans une situation précaire liée au terrorisme. En mars 2018, quelque 136 422 réfugiés maliens se trouvaient dans d'autres pays, principalement en Mauritanie, au Niger et au Burkina Faso³⁸. Les réfugiés de retour au pays ont été estimés à 63 107 personnes. Quelque 38 172 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont également retournées chez elles³⁹.

46. Les populations déplacées sinistrées font face à d'importants risques liés au manque de protection dans un contexte marqué par la modicité des services publics, des documents du logement, des ressources hydriques, de l'éducation et de la sécurité alimentaire. L'aide humanitaire est souvent bloquée ou ralentie en raison de la situation sécuritaire dans les régions du centre et du nord du Mali. La Mission multidimensionnelle des Nations Unies au Mali (MINUSMA) a subi des attaques directes de groupes terroristes.

47. Malgré l'importance des difficultés, la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation supposé rétablir la paix et la sécurité dans la région progresse lentement. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a récemment exhorté les parties prenantes maliennes à mettre en œuvre l'Accord de 2015 et menacé de sanctionner les auteurs du non-respect du processus de paix. Le Gouvernement du Mali a signé une nouvelle feuille de route pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger avec la Plate-forme, les groupes armés pro-gouvernementaux et l'ancienne rébellion de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA). Ce document vise également à créer un climat propice à la réconciliation, au retour des réfugiés et des personnes déplacées ainsi qu'à l'organisation d'élections libres et ouvertes à tous dans l'ensemble du territoire malien.

Sierra Leone

48. La Sierra Leone a connu une insécurité alimentaire due aux inondations, aux épidémies et à la sécheresse. Ces fléaux continuent de menacer les conditions de vie de ceux qui sont les plus vulnérables. Des inondations et des coulées de boue importantes survenues en 2017 ont déplacé 12 000 personnes⁴⁰. Plus de 3 000 personnes ont perdu leurs maisons⁴¹. Le 16 janvier 2018, le gouvernement a réceptionné 52 maisons de trois entreprises de construction locales à titre de dons aux victimes⁴² des glissements de terrain/coulées de boue et des inondations soudaines du 14 août 2017.

³⁸ <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20Operational%20Update%20-%20January%202018.pdf>

³⁹ Selon les Autorités maliennes

⁴⁰ Rapport mondial sur le déplacement interne, Mai 2018, p. 96.

⁴¹ <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Sierra%20Leone%20Gender%20Alert%20-%20Aug.pdf>

⁴² <https://reliefweb.int/report/sierra-leone/sierra-leone-mudslide-report-6-months>

RÉGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Zambie

49. À la fin du mois de février, le HCR a signalé que la Zambie abritait plus de 72 151 personnes⁴³, alors que le pays a connu le plus grand afflux de réfugiés congolais en Zambie au cours des cinq dernières années⁴⁴. Depuis mars 2018, la Zambie compte 44 283 Congolais enregistrés dans l'un des trois camps de réfugiés⁴⁵. Ce chiffre pourrait augmenter en raison de l'impasse politique prolongée en RDC qui a créé des poches d'instabilité dans d'autres parties de la région. Les réfugiés congolais bénéficient d'une protection internationale en Zambie depuis des décennies, mais l'instabilité politique récente a provoqué une crise humanitaire. Par bonheur, le Gouvernement zambien a fait de grands progrès en accordant le statut *prima facie* aux réfugiés fuyant le conflit dans les provinces du Katanga et du Tanganyika en RDC.

ÉVOLUTIONS GLOBALES

50. Les États membres de l'Union africaine participent pleinement aux consultations et négociations en cours sur les deux projets de conventions mondiales sur les réfugiés et les migrants. Les 193 États membres, dont les États membres africains, se sont mis d'accord sur la Déclaration de New York de 2016 sur les réfugiés et les migrants. La position africaine concernant les éléments du Pacte mondial sur les migrations (PMM) trouve son expression dans sa position commune sur le PMM et le cadre révisé de l'Union africaine sur la migration. En outre, plusieurs pays africains sont en train de mettre à l'essai le Cadre de réponse global aux réfugiés, figurant à l'annexe 1 de la Déclaration de New York. En novembre 2017, la Commission de l'Union africaine a réuni des représentants des États membres de l'Union africaine pour délibérer sur la mise en œuvre du Cadre d'Action globale pour les réfugiés (CRRF) et identifier les priorités africaines qui doivent être concrétisées dans le cadre des Capacités mondiales Alerte et Action (GCR). Les leçons tirées du projet pilote CRRF et les résultats du Symposium humanitaire de 2017 contribueront à l'expansion du GCR.

RÉPONSE DE L'UNION AFRICAINE AUX CRISES HUMANITAIRES

51. La CUA continue d'apporter une aide technique fort appréciée aux États membres pour renforcer leur capacité de mettre en place des politiques adaptées en matière d'assistance humanitaire dans les situations de conflit et de catastrophe naturelle. La Commission soutient le travail accompli par le sous-comité du COREP sur les réfugiés,

⁴³ <http://www.unhcr.org/afr/zambia.html?query=zambia>

⁴⁴ <http://www.unhcr.org/news/briefing/2017/10/59d34a2e4/drc-violence-drives-3300-congolese-zambia-month.html>

⁴⁵ <http://www.unhcr.org/afr/zambia.html?query=zambia>;
<https://data2.unhcr.org/en/documents/download/62409>

les rapatriés et les déplacés internes et es missions qu'il effectue dans les pays confrontés à des crises humanitaires. Par ailleurs, en déployant la Force opérationnelle interarmée en Libye, la Commission apporte un appui stratégique et effectif en facilitant le retour volontaire des réfugiés et des migrants vulnérables et en détresse.

52. Afin de soutenir la ratification et la mise en œuvre de la Convention de protection et d'assistance aux déplacés internes en Afrique, la Commission a publié et lancé la diffusion de la Loi Type sur la convention dans toutes les langues de l'Union africaine. La publication de cette loi type tombe à point nommé et vise à marquer le 20e anniversaire de l'établissement des principes directeurs et des normes internationalement acceptés et adoptés pour l'élaboration de législations, de politiques et de programmes nationaux propres à permettre de faire face au problème du déplacement interne en Afrique.

53. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des diverses décisions prises par la Conférence et le Conseil exécutif, la Commission a adopté des mesures concrètes en vue de la mise en place de l'Agence humanitaire africaine. À cet égard, la Commission a désigné un consultant auquel elle a confié la réalisation d'une étude de faisabilité. La Commission a également mené des consultations avec les États membres et les partenaires sur les modalités de constitution de l'agence et a informé le Conseil de paix et de sécurité de l'UA des mesures prises à cet égard. Il est attendu que l'agence s'inspire des structures et mécanismes existants au sein des États membres et des communautés économiques régionales et qu'elle tienne compte des avantages comparatifs au sein du système des Nations Unies, en gardant à l'esprit les principes de subsidiarité et de complémentarité.

54. Conformément à la décision de la Conférence de l'UA, l'année 2019 a été déclarée l'année des « Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées internes, sur la voie de solutions durables ». Cette année marquera également le 50e anniversaire de l'adoption de la Convention de 1969 de l'OUA ainsi que le 10e anniversaire de l'adoption de la Convention de Kampala de 2009 lesquels offrent l'occasion stratégique de réaffirmer le plein attachement aux valeurs, principes et normes du cadre de protection juridique de l'Afrique. La Commission s'emploie actuellement à mettre sur pied une équipe au sein du Département des Affaires politiques auquel il appartiendra de mettre en œuvre une gamme d'activités commémoratives en collaboration avec les États membres, les CER et les partenaires concernés.

RECOMMANDATIONS

55. Sur la base de ce qui précède, la CUA recommande ce qui suit:

- a) Il n'y a point de solutions humanitaires aux conflits et crises politiques. Les États membres sont par conséquent invités à prendre des mesures concrètes pour éradiquer les causes profondes des crises humanitaires en élargissant l'espace démocratique y compris le développement et la bonne gouvernance en mettant en place des plans de secours en prévision des

catastrophes naturelles et des plans de prévention des catastrophes. Ces mécanismes comporteront la mise au point des systèmes d'alerte précoce et de résolution des conflits et enfin, par la mise en application résolue des droits de l'homme consacrés par les instruments de l'Union africaine sur les droits de l'homme et par les accords internationaux.

- b) Pour permettre à l'Union africaine de remplir ses obligations humanitaires, les Etats membres sont invités à exécuter progressivement la Décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec.709 (XXI), qui a préconisé l'augmentation progressive de la contribution du budget administratif de l'UA au financement humanitaire de 2 à 4%.
- c) Les États membres et l'UA doivent continuer à prôner et à appeler **la communauté internationale à faire montre de solidarité aux pays vivant de graves crises humanitaires**. Ceci doit se traduire par une aide financière concrète des donateurs et partenaires internationaux aux États membres de l'UA confrontés à un grand nombre de personnes déplacées.
- d) Tenant compte du principe de responsabilité internationale et du partage du fardeau pour la mise en œuvre du plan d'évacuation et de rapatriement des migrants et réfugiés en détresse en Libye lesquels sont soumis à des violences et des sévices graves, il incombe à tous les membres du Groupe de Travail trilatéral, la CUA, l'UE et l'ONU comprises, de continuer à **exiger la mise en œuvre accélérée des promesses concernant la réinstallation des réfugiés /migrants dans des pays tiers**.
- e) Les États membres qui **n'ont pas signé et ratifié les principaux instruments de l'Union africaine**, en particulier **la Convention de Kampala de 2009 et le Protocole sur le droit des personnes de circuler librement, le droit de résidence et d'établissement** sont instamment priés de procéder à la ratification de ces instruments, de les incorporer dans leur droit national et de les mettre en œuvre.

PROJET

DECISION SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

Doc. EX.CL/1082 (XXXIII)

Le Conseil exécutif,

1. **NOTE AVEC PREOCCUPATION** les complexités de la situation humanitaire en Afrique qui continue d'être axée sur les conflits, l'instabilité politique et les catastrophes naturelles y compris les questions liées au changement climatique ;
2. **SOULIGNE** l'importance des solutions politiques, économiques et sociales aux défis humanitaires sur le continent et **INVITE** les Etats membres à redoubler d'efforts sur les mesures tangibles pour aborder les causes profondes des crises humanitaires ;
3. **ENCOURAGE** les Etats membres à accroître l'investissement durable sur le renforcement des capacités à prévenir, réagir et à mettre fin aux conflits et aux catastrophes naturelles et provoquées par l'homme;
4. **RAPPELLE** aux Etats membres de mettre en œuvre les priorités et les engagements stipulés dans la Position commune africaine sur l'efficacité humanitaire pour renforcer l'action humanitaire aux niveaux national, régional et continental en étroite collaboration avec les acteurs humanitaires internationaux ;
5. **SALUE**
 - (i) les efforts des Etats membres et des partenaires humanitaires de l'UA qui ont financé et facilité le retour sûr, volontaire et digne des migrants africains bloqués et les réfugiés vulnérables en Libye et salue les efforts déployés par la Libye en collaboration avec la communauté internationale ;
 - (ii) les Etats membres qui continuent d'accueillir les réfugiés et partagent leurs fardeaux dans l'esprit de l'humanité et de la solidarité.
6. **REITERE L'APPEL** aux Etats membres d'organiser une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement l'année prochaine pour délibérer sur les causes profondes et la recherche de solutions au déplacement forcé, aux migrants et les situations prolongées des réfugiés sur le continent ;
7. **INVITE** les Etats membres à exécuter la décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec.709 (XXI) qui préconise l'augmentation progressive de la contribution du budget administratif de l'UA au Fonds humanitaire de 2 à 4% ;

8. **ENCOURAGE PAR AILLEURS** l'adoption et la mise en œuvre des politiques d'intégration des migrants ;
9. **REAFFIRME** les décisions sur l'adoption et la mise en œuvre des instruments humanitaires clés de l'UA notamment la Convention de l'Union africaine sur l'assistance en matière de protection aux personnes déplacées en Afrique et **INVITE** les Etats membres qui n'ont pas signé, ratifié et exécuté la Convention à le faire et encourage la participation améliorée aux négociations sur les instruments internationaux liés aux migrants et aux réfugiés ;
10. **REITERE**, dans la même lancée, l'importance d'une position commune africaine sur la Convention mondiale sur la migration sûre, ordonnée et régulière qui doit être adoptée lors de la Conférence intergouvernementale devant se tenir à Marrakech au Maroc du 10 au 11 décembre 2018 afin de s'assurer que la position africaine est dûment prise en compte ;
11. **SOULIGNE** l'importance des études, des recherches, de la collection des données et de l'échange d'information dans le domaine de la migration et des réfugiés en vue d'une action humanitaire africaine efficace et cohérente aux niveaux national, régional et continental ;
12. **EXPRIME SA PROFONDE PREOCCUPATION** face à la récente épidémie de la fièvre à virus Ebola et **INVITE** les Etats membres à apporter le soutien nécessaire à la RDC pour prendre en charge efficacement et prévenir les futurs incidents de la fièvre à virus Ebola.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2018-06-29

Report on Humanitarian Situation in Africa

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8861>

Downloaded from African Union Common Repository